

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue à huit clos le 14 juillet 2020, à 20h00, au centre communautaire située au 2842 rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier, Danic Thauvette, Éric Dufresne assistant par vidéoconférence et Shawn Campbell, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier et l'adjointe au directeur général, responsable de l'urbanisme, sont aussi présents.

20-07-01 **Approbation de la tenue de la séance à huis clos**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 15 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et qu'un membre du conseil puisse y participer par appel conférence.

20-07-02 **Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Le point suivant a été rajouté à la section "divers" :

- 1- Projet Bilodeau – excavation de terrain contaminé et maintien des constats d'infractions.

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

20-07-03 **Approbation du procès-verbal de la séance de juin 2020**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 soit approuvé tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de juin 2020 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

20-07-04 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2020-07-14.

20-07-05 **Demande du Club Étoile Dorée Dalhousie**

CONSIDÉRANT QUE le Club Étoile Dorée Dalhousie souhaite obtenir l'autorisation du Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour une nouvelle traverse de motoneiges sur la route 325 à la hauteur des lots 5 882 573 et 5 882 571;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre d'une demande de nouvelle traverse de route auprès du MTQ, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation par résolution d'appui du conseil de la municipalité concernée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de passage du Club Étoile Dorée Dalhousie afin d'autoriser la nouvelle traverse.

Points d'information générale

Le directeur général et secrétaire-trésorier présente aux membres du conseil une correspondance du gouvernement du Québec indiquant que les séances de conseil peuvent maintenant être tenues en présence du public selon le respect des mesures sanitaires édictées par le gouvernement.

20-07-06 **Vente de la vieille déchiqueteuse à branches**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Sainte-Justine-de-Newton, Saint Téléspore et Saint Clet, sont co-proprétaires d'une déchiqueteuse à branches de marque Vermeer 625 de 1998;

CONSIDÉRANT QUE lesdites municipalités ont décidé de vendre cette déchiqueteuse via un appel d'offres d'achat réalisé simultanément dans les trois municipalités au courant du mois de mai 2020;

CONSIDÉRANT QU'au terme de cet appel d'offres d'achat, deux individus ont présenté des prix similaires étant les plus élevés, soit M. Luc Mongrain et M. Raphael Van Houtte, au montant de 3 600 \$;

ATTENDU QU'un tirage au sort a été effectué conformément à la Loi pour retenir le plus haut soumissionnaire remportant l'appel d'offres d'achat;

ATTENDU QUE M. Luc Mongrain a été vainqueur du tirage au sort et que par conséquent, la déchiqueteuse à branches doit lui être vendu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE procéder à la vente de la déchiqueteuse à branches à M. Luc Mongrain;

DE redistribuer le profit de la vente à parts égales aux trois municipalités copropriétaires de la déchiqueteuse à branches;

DE transmettre copie de la présente résolution aux municipalités de Saint Clet et de Saint Télesphore.

20-07-07 **Avis de motion - règlement 358-1 modifiant le règlement 358 relatif au programme de vidange collective des installations septiques**

Le conseiller Danic Thauvette donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption le règlement 358-1 modifiant le règlement 358 relatif au programme de vidange collective des installations septiques. Un projet de règlement est déposé séance tenante et est disponible sur le site internet de la Municipalité ainsi qu'au bureau municipal pour consultation.

20-07-08 **Achat de supports à chaises pour le centre communautaire**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 3 supports à chaises pour le centre communautaire auprès de la compagnie Tenaquip, pour un montant total de 1 767 \$, taxes en sus.

20-07-09 **Autorisation de négociation – Denis Ranger**

Il est résolu à l'unanimité d'ajourner ce point à une autre séance.

20-07-10 **Avis de motion - règlement 335-1 modifiant le règlement 335 relatif aux dérogations mineures**

Le conseiller Danic Thauvette donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption le règlement 335-1 modifiant le règlement 335 relatif aux dérogations mineures. Un projet de règlement est déposé séance tenante et est disponible sur le site internet de la Municipalité ainsi qu'au bureau municipal pour consultation.

20-07-11 **Avis de motion - règlement 361 constituant un comité consultatif d'urbanisme**

Le conseiller Danic Thauvette donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption le règlement 361 abrogeant le règlement numéro 216 constituant un comité consultatif d'urbanisme Un projet de règlement est déposé séance tenante et est disponible sur le site internet de la Municipalité ainsi qu'au bureau municipal pour consultation.

20-07-12 **Avis de motion - règlement 365 établissant des normes sur l'installation de ponceaux privés et l'entretien des fossés**

Le conseiller Shawn Campbell donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption le règlement 365 établissant des normes sur l'installation de ponceaux privés et l'entretien des fossés. Un projet de règlement

est déposé séance tenante et est disponible sur le site internet de la Municipalité ainsi qu'au bureau municipal pour consultation.

20-07-13 **Embauche d'un pompier**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité, d'embaucher M. Francis Cousineau à titre de pompier pour la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton. Ces conditions de travail étant valables selon l'entente de travail en vigueur des pompiers de Sainte-Justine-de-Newton.

20-07-14 **Embauche d'une sauveteuse suppléante**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité, d'embaucher Mme Cassandré Piché comme sauveteuse suppléante à la piscine municipale et d'autoriser le directeur général, M. Joel Kra, à signer un contrat de travail avec celle-ci.

20-07-15 **Projet Bilodeau – excavation de terrains contaminés et maintien des constats d'infraction**

CONSIDÉRANT QU'un permis de remblai a été délivré par le service d'urbanisme de la Municipalité pour des activités de remblai sur les lots 4 587 113 et 6 308 939 le 14 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE des infractions relatives à des usages non autorisés ont été constaté sur lesdits lots les 8 mai, 29 mai, 4 juin et 9 juin 2020, et que par conséquent des constats d'infractions ont été émis par le service d'urbanisme au contrevenant;

ATTENDU QUE la municipalité a exigé au contrevenant des tests de sol afin de s'assurer de la qualité des matériaux de remblai sur le site;

CONSIDÉRANT les résultats d'analyses de sol effectués par le contrevenant et portant sur quatre (4) échantillons prélevés sur le site;

CONSIDÉRANT les résultats d'analyses de sol effectués par la Municipalité sur ces quatre (4) échantillons dans le cadre d'une contre-expertise;

ATTENDU QUE les résultats des tests effectués par la Municipalité démontrent que l'échantillon numéro TE3-1 présente des dépassements pour les hydrocarbures pétroliers, le fluoranthène, le pyrène et le phénanthrène ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'exiger au contrevenant l'excavation complète des matériaux contaminés dans la zone de prélèvement de l'échantillon TE3-1;

QUE la zone à excaver soit délimitée sur place par le personnel de la Municipalité;

De maintenir tous les constats d'infraction transmis au propriétaire des lots sur lesquels se sont produits les infractions;

QUE copie de la présente résolution soit transmise par courrier recommandé au propriétaire des lots concernés.

Réponses aux questions des citoyens

Aucune question n'a été reçu par téléphone ni par courriel avant et pendant le déroulement de la séance de conseil.

20-07-16 **Levée de la séance**

À vingt heures vingt-six minutes, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire